



## CONTRAT DE COTISATION 2022

Entre :

1) Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Profession : ..... Société : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Email : .....

Date de naissance : ...../...../.....N° Licence FFG : .....Idx : .....

2) Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : ..... Société : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Email : .....

Date de naissance : ...../...../.....N° Licence FFG : .....Idx : .....

Et :

La SARL Saint Malo Golf Club, société exploitante du Saint Malo Golf Resort, immatriculée au R.C.S. de Saint-Malo sous le numéro 338 684 277 et dont le siège est situé au Domaine de Saint Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

### 27 Trous :

	Individuel	Couple
Cotisation annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cotisation hors saison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moins de 40 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 30 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 18 ans	<input type="checkbox"/>	

**Saint-Malo Golf Resort**

35540 Le Tronchet

Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39

E-mail : [saintmalogolf@saintmalogolf.com](mailto:saintmalogolf@saintmalogolf.com)

[www.saintmalogolf.com](http://www.saintmalogolf.com)



**18 Trous :**

	<b>Individuel</b>	<b>Couple</b>
Cotisation annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cotisation hors saison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moins de 40 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 30 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 18 ans	<input type="checkbox"/>	

**9 Trous :**

	<b>Individuel</b>	<b>Couple</b>
Cotisation annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moins de 40 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 30 ans	<input type="checkbox"/>	
Moins de 18 ans	<input type="checkbox"/>	

	<b>Individuel</b>	<b>Couple</b>
<b>COTISATION AS</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>LICENCE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

Autre.....

Date de début de cotisation : ..... / ..... / ..... pour une durée de 12 mois.



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE COTISATION**

### **Toutes les cotisations donnent droit en tant que membre à :**

- L'accès à la piscine et à la salle de fitness
- 1 invitation green-fee par an et par membre
- La réservation d'heures de départ 7 jours à l'avance par internet et 2 jours à l'avance par téléphone et à l'accueil.
- La mise à disposition d'un chariot manuel
- Des tarifs préférentiels sur le practice, la location et les carnets de green-fee pour les membres qui ont acquitté leur cotisation à l'Association Sportive
- Des tarifs préférentiels sur les green-fees au sein des golfs partenaires du Saint-Malo Golf Resort.

### **La cotisation 27 trous donne droit à des avantages supplémentaires :**

- 50 seaux de balles
- 1 invitation green-fee supplémentaire par an et par membre
- 10% de réduction pour tout dépôt d'un montant supérieur à 100€ sur votre porte-monnaie électronique
- 10% de réduction sur tous les produits du Training Center
- 10% de réduction sur la location d'un casier vestiaire et/ou d'un casier chariot
- L'adhésion au réseau LeClub Golf
- L'adhésion au réseau Be Golf
- Le remboursement de la cotisation en cas d'incapacité de jeu avec la Carte Gold Le Club Golf (conditions stipulées avec le présent contrat).

**Les seaux de balles et les invitations green-fee pourront être reportés sur l'année suivante (sous réserve d'une cotisation à jour).**

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois de date à date.

En cas de défaut de paiement, le Golf se réserve le droit de suspendre la cotisation, en attendant que l'abonné procède à la régularisation. Dans le cas où plusieurs défauts de paiement, consécutifs ou non, seraient constatés, et après mise en demeure de régler la ou les somme(s) due(s) non suivie d'effet dans le délai d'un (1) mois, la cotisation pourra être résiliée.

La direction se réserve le droit d'exclure du Golf toute personne dont le comportement nuirait à la sécurité des biens et des personnes, troublerait la tranquillité des autres clients et ne respecterait pas les consignes de sécurité et de discipline émanant des équipes et moniteurs du Golf.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de cotisation est soumis au droit français. Pour toute réclamation, le membre est invité à nous contacter au 02 99 58 96 69 ou par courrier à l'adresse suivante : Saint-Malo Golf Resort, Domaine de Saint-Yvieux, 35540 LE TRONCHET.



En cas de contestation et si les conditions de l'article L 612-2 du Code de la consommation sont réunies, l'abonné a la possibilité de saisir le Médiateur Tourisme Voyage à l'adresse suivante : Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75823 PARIS CEDEX 17.

Le ou les membres visés au présent contrat reconnaissent avoir pris connaissance des présentes conditions générales et du règlement intérieur du site et en accepter toutes les dispositions.

**Règlement de l'abonnement :**

- PRELEVEMENT EN 12 FOIS   
CB   
CHEQUE   
ESPECES

Fait au Le Tronchet, le ..... /..... /.....

La Sarl Saint Malo Golf Club  
Le Directeur du Golf

Le Membre